

46  
56784  
8e ser.  
7.9-10  
1896-1898  
SCHNEIDER

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE PARIS

---

---

Séance du 27 Février 1897

---

SUR UNE COLLECTION DE REPTILES  
RECUEILLIE PAR M. HAUG, A LAMBARÉNÉ,  
par M. MOCQUARD.

Pendant un séjour de plusieurs mois à Lambaréné, sur le bas Ogooué, au Gabon, M. Haug, missionnaire protestant, a recueilli une intéressante collection de Reptiles qu'il a généreusement offerte au Laboratoire d'herpétologie du Muséum.

Cette collection comprend 47 espèces, dont 6 de Batraciens. Quelques-unes d'entre elles étaient restées jusqu'ici inconnues au Muséum ; d'autres m'ont fourni l'occasion de faire quelques rectifications ; enfin, 5 espèces, dont 3 Reptiles et 2 Batraciens, m'ont paru nouvelles (1).

REPTILES

1. *Trionyx triunguis* Forskal.
2. *Osteolaemus tetraspis* Cope.
3. *Chamaeleon quilensis* Bocage.
4. » *cristatus* Stutchbury.
5. » *Oweni* Gray.

Trois spécimens, 2 mâles et une femelle.

6. *Rampholeon spectrum* Buchholz.

Cinq spécimens, 4 mâles et une femelle.

Ces trois dernières espèces, *Ch. cristatus*, *Ch. Oweni* et *Rampholeon spectrum* paraissent confinées dans la région littorale du Congo

(1) Des diagnoses de ces espèces nouvelles ont paru dans le *Bulletin du Muséum*, 1897, N° 2, p. 51.

français, du Gabon et du Cameroun, et dans l'île de Fernando-Po ; elles ne semblent pas remonter plus au Nord, ni s'étendre vers l'Ouest sur la côte de l'Ivoire, ni descendre au Sud du Congo. Tous les spécimens que possède le Muséum proviennent, en effet, de cette région, et M. Barboza du Bocage, dans son *Herpétologie d'Angola et du Congo* (1895), ne mentionne ni l'une ni l'autre de ces espèces. Je dois ajouter que la première a été aussi rencontrée au Vieux-Calabar (Boulenger), et la troisième dans l'Afrique orientale allemande (Tornier).

7. *Hemidactylus fasciatus* Gray.

8. *Varanus niloticus* L.

9. *Poromera Haugi* n. sp.

Une nasale grande, largement en contact avec sa congénère sur la ligne médiane, et dans la partie postéro-inférieure de laquelle s'ouvre la narine, qui n'est séparée de la première supéro-labiale et de deux postnasales superposées que par un bord annulaire extrêmement étroit ; boucliers céphaliques disposés normalement, avec une forte carène sur leurs bords ; susoculaire antérieure séparée de la frénale postérieure ; un petit bouclier entre les préfrontales ; une petite occipitale ; une bande allongée, simple ou divisée et relevée d'une carène très saillante, borde en dehors les pariétales ; orifice auditif en forme de fente verticale ; écailles temporales fortement carénées ; sous-oculaire allongée, le plus souvent entre la cinquième et la sixième labiale supérieure, parfois entre la quatrième et la cinquième. Collier gulaire bien distinct, denticulé, formé de 12 écailles carénées. Écailles dorsales du tronc grandes et fortement carénées, disposées en 8 séries longitudinales, celles de la série externe de chaque côté allant en diminuant de grandeur d'arrière en avant, et la série adjacente se terminant brusquement un peu en avant de l'origine des membres postérieurs. Les lignes formées par les 8 séries de carènes ne sont pas également espacées, mais plus rapprochées 2 par 2, de chaque côté. Les écailles ventrales sont également disposées en 8 séries longitudinales et sont pourvues de fortes carènes. Les écailles des flancs sont petites — mais non granuleuses — et fortement carénées. Les écailles préanales sont nombreuses, carénées, subégales et non agrandies. Les lamelles sous-digitales sont lisses, saillantes, parfois divisées sur la ligne médiane, particulièrement sous le quatrième orteil, où elles forment 2 séries presque complètes de tubercules arrondis. On compte 12 pores fémoraux de chaque côté.

La queue est longue, cylindrique, à écailles allongées, carénées et verticillées.

Chez le plus grand de nos spécimens, la coloration est noirâtre sur la tête, bleu foncé sur les côtés, avec des reflets verts métalliques, bleu clair sous le ventre, où la teinte est nuagée de blanc jaunâtre. Une bande d'un vert doré pâle s'étend entre les deux séries de carènes médio-dorsales : les deux intervalles suivants sont respectivement, en allant de dedans en dehors, noir et vert, et celui qui est compris entre les deux lignes externes de carènes ne diffère pas du reste de la teinte bleue des flancs. La face externe des membres est verte avec des reflets métalliques. La queue est d'un brun très pâle en dessus, d'un gris sale en dessous.

Le second spécimen, qui est de plus petite taille, est d'un brun olive uniforme en dessus ; la face ventrale est gris sale.

Cette espèce est représentée par deux spécimens femelles, dont le plus grand mesure 56<sup>mm</sup> de l'extrémité du museau à l'anus et 185<sup>mm</sup> de longueur totale. Elle se distingue de *Poromera Fordii*, Hallow (1), par deux postnasales superposées au lieu d'une seule et par l'absence de grande plaque préanale.

L'espèce *Poromera Fordii*, originaire du Congo et décrite par Hallowell, avait été rapportée par lui au genre *Trachydrome* ; mais ce dernier présente des pores préanaux et manque de pores fémoraux. C'est donc avec raison que M. Boulenger (2) a établi le genre *Poromera*, pour désigner ces Lacertiliens de l'Ouest africain, voisins des *Trachydromes*, avec lesquels Hallowell et M. de Rochebrune les avaient confondus. Toutefois, la description insuffisante donnée de *Poromera Fordii* par ces naturalistes, et sans doute aussi le mauvais état du spécimen qu'il a examiné, n'ont pas permis à M. Boulenger de caractériser comme il convient le genre *Poromera*. L'espèce que j'ai sous les yeux me met à même de combler cette lacune et d'assigner à ce genre les caractères suivants :

*Boucliers céphaliques normaux ; narine ouverte sur le bord postéro-inférieur d'une grande nasale ; une ou deux postnasales ; collier gulaire distinct ; écailles dorsales et ventrales grandes, fortement carénées, les carènes formant des lignes longitudinales ; écailles des flancs petites, carénées ; orteils un peu comprimés ; des pores fémoraux ; queue longue, cylindrique, à écailles allongées, carénées et verticillées.*

(1) *Proc. acad. nat. Sc. of Philadelphia*, 1837, p. 48, et Rochebrune : *Faune de la Sénégambie*, Reptiles, p. 94 (1884).

(2) *Catal. Lézards*, t. III, p. 6 (1887).

10. *Lacerta echinata* Cope.
11. *Gerrhosaurus nigrolineatus* Hallow.
12. *Lygosoma Fernandi* Burton.
13. » *Reichenowii* Peters.

Un seul spécimen. Espèce nouvelle pour la collection du Muséum.

14. *Typhlops punctatus* Leach.
15. *Calabaria Reinhardti* Schleg.
16. *Elapops modestus* Günth.
17. *Mizodon olivaceus* Peters.

Six spécimens, tous pourvus de 19 séries d'écaillés et d'une anale divisée.

18. *Mizodon fuliginoides* Günth.

Sur huit spécimens capturés, six ont la queue mutilée La moitié de ceux qui font partie de la collection du British Museum sont dans le même cas, comme l'indique le nombre indéterminé de leurs urostèges (Boulenger, *Cat. Snakes*, t. I, p. 217), et il en est de même de ceux qui ont été observés par M. Barboza du Bocage (*Herpétologie d'Angola et du Congo*, p. 76). J'ai déjà fait remarquer (*Bull. Soc. Phil.* (7), t. XI, 1886-87, p. 69) que la mutilation de la queue, si fréquente chez *M. fuliginoides*, survient, chez cette espèce, pendant la vie et non au moment de la capture des individus.

Un seul de nos spécimens a 2 préoculaires (n° 96-523) ; tous possèdent 17 séries d'écaillés et une anale entière.

19. *Grayia ornata* Bocage.

*Macrophis ornatus* Bocage : *Jorn. Ac. Sc. Lisboa*, I, 1866, p. 47 et 67, pl. I, fig. 2 et 2a-b.

*Glaniolestes ornatus* Peters : *Monatsb. Ak. Wiss. Berlin*, 1877, p. 614.

*Grayia furcata* Mocq. : *Bull. Soc. philom.* (7), t. XI, 1886-87, p. 71 (4).

(4) Je saisis cette occasion pour rectifier une erreur qui s'est glissée, je ne sais comment, dans la description que j'ai donnée (*loc. cit.*) de *Grayia furcata*, et d'après laquelle cette espèce aurait 219 gastrostèges : elle n'en possède que 147. On voudra bien remarquer qu'il était dit, dans cette même description, que « *Gr. furcata* se distingue de *Gr. silurophaga* Günth (= *Gr. Smythii* Leach) par ses supéro-labiales et ses temporales plus nombreuses et par sa coloration », mais non par le nombre plus grand des gastrostèges, ce qui aurait dû mettre en garde contre l'exactitude du nombre 219. Quoi qu'il en soit, je ne reconnus l'erreur que beaucoup plus tard, au moment où je découvris dans les doubles du Muséum un individu en peau, acquis en 1884 de M. Petit, et qui offrait exactement la même coloration que *Gr. furcata*, mais chez lequel le nombre des supéro-labiales et des temporales était normal, en même temps que le nombre des gastrostèges s'élevait à 145. Il devenait dès lors évident que, chez *Gr. furcata*, le nombre plus grand des supéro-labiales et des temporales était le résultat d'une anomalie, et que cette prétendue nouvelle espèce était identique avec *Gr. ornata* Bocage.

*Grayia Smythii* Boulg., part. : *Cat. Snakes*, t. II, p. 286.

— *ornata* Bocage : *Herpétologie d'Angola et du Congo*, p. 104 (1895).

Un spécimen de taille médiocre (36 centm. de longueur totale), présentant 8 supéro-labiales, 448 gastrostèges, une anale divisée et 83 urostèges doubles.

Il offre cette particularité que sa coloration est inverse de celle que j'ai décrite chez *Gr. furcata*, de sorte que cette dernière étant considérée comme un positif, celle du spécimen qui nous occupe serait un négatif. En effet, toutes les parties d'un brun grisâtre chez *Gr. furcata*, sont ici noires, et réciproquement ; et ce sont les bandes transversales grisâtres qui se bifurquent latéralement, et non les noires. Remarquons, toutefois, que ces bandes brun-grisâtre, qui peuvent présenter en leur milieu une ligne transversale plus sombre, sont à peu près de même largeur que les noires et que leur nombre est moins élevée que chez *Gr. furcata* (15 au lieu de 25).

Le Muséum possède un autre spécimen (n° 94-176) de même taille (35 centm. de longueur totale), capturé également au Congo, dans le voisinage de la côte, par M. Dybowski, et qui offre les mêmes particularités de coloration, mais avec une inversion des teintes beaucoup plus parfaite. Il présente, en outre, quelques petites taches jaunes sur les lèvres et sous la gorge, la face ventrale étant uniformément noire comme chez le premier spécimen.

Est-ce là une variété de coloration, ou plutôt la livrée des jeunes de *Gr. ornata* ? Peut-être, et je soupçonne fort, d'après le nombre peu élevé des urostèges, les 3 jeunes spécimens à ventre noir mentionnés par M. Boulenger dans son *Catalogue* (t. II, p. 287), d'appartenir à l'espèce *Gr. ornata* et non à *Gr. Smythii*, et d'avoir une coloration analogue à celle dont je viens de parler.

Je dois insister encore sur *Gr. ornata*, que M. Barboza du Bocage considère avec raison comme distincte de *Gr. Smythii*, mais que M. Boulenger assimile à cette dernière.

Le Muséum de Paris possède 4 spécimens de chacune de ces espèces. En les comparant, on leur reconnaît quelques caractères communs : ainsi, chez tous les spécimens, il y a une préoculaire et 2 postoculaires, la 4<sup>e</sup> supéro-labiale seule touche à l'œil, les temporales (à moins d'anomalie comme chez le type de *Gr. furcata*) ont pour formule 2 + 3, et enfin, l'anale est divisée ; mais en même temps, on constate entre les spécimens d'un groupe et ceux de

l'autre, des différences constantes qui ne permettent pas de les réunir sous un même nom spécifique.

En premier lieu, tous nos spécimens de *Gr. Smythii* offrent l'aspect et la coloration de celui qui a été figuré par M. Boulenger (*loc. cit.*, pl. XIII, fig. 3) ; chez tous, il y a 7 supéro-labiales, la dernière très longue, et 17 séries d'écailles ; le nombre des gastrostèges varie de 146 à 159, et celui des urostèges de 94 à 102. Chez *Gr. ornata*, au contraire, la coloration est différente, le dos et les flancs étant coupés par des bandes transversales noires séparées par des bandes brun-grisâtre plus ou moins larges ; le nombre des supéro-labiales est de 8, avec une petite écaille surnuméraire en forme de triangle intercalée entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> et qui paraît due à la division de la sixième en deux segments très inégaux, par séparation de son angle antéro-inférieur du reste de l'écaille (chez le spécimen type de *Gr. furcata*, la sixième supéro-labiale doit être considérée comme divisée, d'un côté en trois, de l'autre en quatre segments) ; on compte 19 séries d'écailles, excepté chez le type de *Gr. furcata*, où il n'y en a que 17 ; le nombre des gastrostèges varie de 144 à 148 et celui des urostèges de 81 à 88.

Ainsi :

Chez *Gr. Smythii* : 7 sup.-lab. ; 17 sér. d'éc. ; 146 à 159 gast. ;  
94 à 102 ur. ;

— *Gr. ornata* : 8 sup.-lab. ; 19 sér. d'éc. ; 144 à 148 gastr. ;  
81 à 88 ur.

Ces différences sont caractéristiques, si ce n'est en ce qui concerne le nombre des gastrostèges, qui n'offre pas un écart suffisant dans les deux espèces pour qu'il puisse servir à les distinguer.

A ces différences on peut ajouter que, chez *Gr. Smythii*, les internasales sont plus longues que les préfrontales, que la frontale est plus longue que sa distance de l'extrémité du museau et que la seconde supéro-labiale touche habituellement la nasale postérieure ; tandis que chez *Gr. ornata*, les internasales sont égales en longueur aux préfrontales, la frontale est aussi longue que sa distance de l'extrémité du museau, et enfin la seconde supéro-labiale est séparée de la nasale postérieure.

Il n'y a donc aucun doute à conserver sur la distinction à établir entre les deux espèces en question.

Une dernière remarque : Aucun des spécimens que nous assimilons à *Gr. ornata* ne porte les bandes longitudinales noires observées par M. Barboza du Bocage chez les deux individus qu'il regarde comme les types de l'espèce ; ceux-ci n'ont, en outre, que

17 séries d'écaïlles : il peut donc se faire que les nôtres ne leur soient pas identiques et que *Gr. furcata* soit une espèce valide, à laquelle appartiendrait alors le troisième spécimen type de *Gr. ornata* (1).

(1) Nous décrivons ici une nouvelle espèce de *Grayia*, que nous dédions à M. Thollon, qui, le premier, l'a rapportée du Congo français (a).

*Grayia Tholloni* n. sp.

Museau assez élevé, court et arrondi. Rostrale beaucoup plus large que haute, non renversée sur le museau; internasales étroites en avant, notablement plus courtes que les préfrontales; frontale presque deux fois aussi longue que large, à peine élargie en avant, beaucoup plus longue que sa distance de l'extrémité du museau, aussi longue que les pariétales, plus large que les sus-oculaires; nasale divisée, ne reposant que sur la première supéro-labiale; frénale plus longue que haute; une préoculaire et deux postoculaires; œil égal en diamètre à sa distance de la narine; temporales  $2 + 3$  (dans un cas  $\frac{1}{1 + \frac{1}{2}}$ ) allongées; 8 supéro-labiales, la quatrième touchant à l'œil, la septième la plus grande; 5 inféro-labiales en contact avec les sous-maxillaires antérieures, qui sont de même longueur que les postérieures; 15 séries d'écaïlles lisses, de 130 à 136 gastrostèges; anale divisée; de 115 à 128 urostèges. Dents maxillaires au nombre de 30.

Brun noirâtre en dessus, avec des raies transversales; blanc grisâtre au nombre d'environ 50 (55 chez un jeune spécimen), distantes l'une de l'autre de deux à trois longueurs d'écaïlles et qui deviennent un peu plus serrées dans la région postérieure du tronc, où elles disparaissent graduellement, la plus antérieure étant sur la nuque; le dessus de la queue est d'un brun noirâtre uniforme; les lèvres sont d'un jaune sale avec une raie noire sur le bord postérieur de toutes les supéro-labiales et des inféro-labiales postérieures. Celles de ces raies qui bordent la septième et la huitième supéro-labiale remontent obliquement en haut et en avant, la dernière en s'élargissant sur la tempe et se fusionnant avec la teinte semblable de la face supérieure de la tête. Toute la face ventrale est d'un blanc sale, sans tache.

Cette espèce est représentée par quatre spécimens provenant du Congo français : deux, dont l'un capturé à Brazzaville, ont été rapportés par M. Thollon; les deux autres sont dus au Musée de Toulouse. Le plus grand est un mâle qui mesure 810<sup>mm</sup> de longueur totale, dont 365 pour la queue, ou un peu moins des 5/6 de la longueur du tronc. Le plus petit, sur lequel on distingue encore la cicatrice ombilicale, n'a que 282<sup>mm</sup> de longueur totale.

Par la grande longueur de la queue et le nombre des séries d'écaïlles, cette espèce se rapproche beaucoup de *Xenurophis Cæsar*, Günther, dont elle diffère en ce que la nasale postérieure ne touche pas à la deuxième supéro-labiale (elle repose largement sur cette dernière chez *X. Cæsar*); que la frénale est plus longue que haute, ce qui est le contraire de ce que l'on observe chez *X. Cæsar*; qu'une seule supéro-labiale touche à l'œil et non deux, comme chez cette dernière espèce; que la queue est moins longue que le tronc (elle l'est davantage chez l'espèce de Günther); que les urostèges sont en nombre moins élevé et que les lignes claires transversales du tronc sont plus nombreuses et non bordées de noir. Toutes ces

(a) M. Thollon est mort au Congo pendant l'impression de ce mémoire (V. *Bulletin du Muséum*, 1897, p. 415). Tous les Naturalistes du Muséum regretteront la fin prématurée de ce zélé explorateur.

20. *Hydræthiops melanogaster* Günth.
21. *Hapsidophrys lineata* Fischer.
22. *Gastropyxis smaragdina* Schleg.
23. *Philothamnus dorsalis* Bocage.

*Herpétologie d'Angola et du Congo*, p. 92, pl. XIII, fig. 1, 1 a-c.

Un seul spécimen présentant 9 supéro-labiales, 1 + 1 + 1 temporales, 15 séries d'écaillés, 172 gastrostèges, une anale divisée et 123 urostèges doubles. La bande médio-dorsale est fort peu accusée et ne se distingue pas lorsque l'animal est retiré de l'alcool.

24. *Chlorophis heterodermus* Hallow.

Un spécimen, chez lequel on observe 9 supéro-labiales, 2 + 2 + 2 temporales, 146 gastrostèges, une anale simple et 74 urostèges doubles, mais seulement 13 séries d'écaillés au lieu de 15, sans fossette apicale. 35 dents maxillaires.

différences sont d'ordre spécifique et rien ne sépare génériquement ces deux espèces, pas plus que *Gr. Tholloni* ne se distingue génériquement de *Gr. Smythii* et de *Gr. ornata*. Il n'est pas possible, en effet, d'admettre qu'une simple différence dans le nombre des dents maxillaires, dans la grandeur de l'œil, le nombre des séries d'écaillés ou la longueur de la queue, puisse être considérée comme pouvant servir de base à des distinctions génériques. D'où l'on doit nécessairement conclure que toutes ces espèces appartiennent au même genre *Grayia*.

J'ajouterais que chez *Gr. Tholloni*, aussi bien que chez *Gr. Smythii* et *Gr. ornata*, on observe sur la queue deux séries de grandes écaillés, exactement comme chez *X. Cæsar*. Voici comment elles prennent naissance : A une petite distance au-delà de l'anus, distance qui paraît d'autant plus faible que la queue est plus longue, on voit les quatre séries médio-dorsales être remplacées par deux séries seulement, dont les écaillés sont naturellement plus grandes. A partir de ce point, on compte six séries d'écaillés autour de la queue; mais celle-ci diminuant de grosseur, les quatre séries médio-dorsales se fusionnent de nouveau un peu plus loin en deux nouvelles séries de grandes écaillés, une de chaque côté de la ligne vertébrale, et à partir de ce point, il n'y a autour de la queue que quatre séries d'écaillés jusqu'à une faible distance de son extrémité. La particularité qui a valu son nom au genre *Xenurophis* se retrouve donc chez les *Grayia*.

D'autre part, chez *X. Cæsar*, l'intestin décrit, comme chez les *Grayia*, de nombreuses circonvolutions; il continue directement l'estomac en faisant sur lui un coude comme chez *Gr. Smythii* et *Gr. Tholloni*, mais ne s'insère pas latéralement et à angle droit sur l'extrémité de cet organe comme chez *Gr. furcata*. Toutefois, les parois stomacales de *X. Cæsar* et de *Gr. Tholloni* ne sont pas doublées extérieurement du système des cavités membraneuses que j'ai signalé chez *Gr. furcata* et qui se retrouve chez *Gr. Smythii*.

Enfin, les pénis des mâles de *X. Cæsar* sont simples, épineux et armés à la base de deux forts crochets cornés comme ceux de *Gr. Smythii*. Toutes ces raisons militent en faveur de la réunion du genre *Xenurophis* au genre *Grayia*.

Vert olivâtre en dessus, plus clair sous le ventre, la région centrale des écailles moins sombre.

25. *Rhamnophis ethiops* Günth.

Deux grandes plaques occipitales ; 8 supéro-labiales ; une seule temporale ; 17 séries d'écailles ; 168 gastrostèges ; anale divisée ; 159 urostèges doubles. Sur chaque côté de l'abdomen est une ligne longitudinale bleu pâle simulant une carène.

Un seul spécimen de taille moyenne.

26. *Boædon virgatus* Hallow.

27. *Boædon olivaceus* A. Dum.

28. *Simocephalus Guirali* Mocq.

Un spécimen qui offre cette particularité d'avoir 2 préoculaires, au lieu d'une seule comme les exemplaires déjà connus. La queue est mutilée à une courte distance de son extrémité.

29. *Gonionotophis Brussauxi* Mocq.

Cette espèce est représentée par un seul spécimen non adulte, dont les écailles de la série vertébrale portent une double carène sur toute la longueur du tronc et chez lequel on observe d'un côté 2 + 2 temporales et de l'autre 1 + 2. Ce spécimen offrirait donc des caractères intermédiaires à ceux de *G. Brussauxi* et de *G. Vossii* Bœttger (*Zool. Anz.*, 1892, p. 418). Cette particularité nous a engagé à examiner à nouveau le spécimen type de la première de ces espèces, et cet examen nous a convaincu que si, chez ce type, les écailles vertébrales ne sont pas carénées sur à peu près la moitié antérieure du tronc, cela tient très probablement, pour ne pas dire sûrement, à ce que les carènes ont disparu à la suite d'un frottement de ces écailles sur un corps dur ; que la double carène s'étend normalement sur toute la longueur du tronc et que *G. Vossii* est identique à *G. Brussauxi*.

30. *Lycophidion laterale* Hallow.

31. *Hormonotus modestus* D. B.

32. *Dipsadomorphus pulverulentus* Fischer.

33. *Dipsadomorphus Blandingii* Hallow.

34. *Dipsadoboa unicolor* Günth.

35. *Miodon collaris* Peters.

15 séries d'écailles ; 199 gastrostèges ; anale divisée ; 22 urostèges.

36. *Polemon Bocourti* n. sp.

Rostrale 2 fois plus large que haute, légèrement renversée sur le museau ; internasales un peu plus longues que larges, un peu

plus courtes que les préfrontales; frontale assez petite, égale en longueur à sa distance de l'extrémité du museau ou un peu moins, aux 2/3 de la longueur des pariétales; sa largeur égale les 2/3 de sa longueur. Narine ouverte entre 2 nasales, dans la moitié postérieure de l'antérieure; préoculaire terminée en avant par un angle aigu, en contact avec la nasale postérieure; œil petit, à pupille arrondie; 2 postoculaires, la supérieure la plus petite; temporales 1 + 1, l'antérieure très grande, le plus souvent en contact par son angle antéro-supérieur avec la postoculaire inférieure; 7 supéro-labiales, la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> en contact avec l'œil, la 5<sup>e</sup> la plus haute, ordinairement séparée de la pariétale; 4 labiales inférieures en contact avec les sous-maxillaires antérieures, qui sont plus larges et plus longues que les postérieures. On compte 15 séries d'écaillés lisses, sans fossette apicale, modérément imbriquées; 199 à 202 gastrostèges, 19 ou 20 urostèges simples, précédées d'une antérieure divisée; l'anale est entière.

Brun olive uniforme en dessus, gris sale sous le ventre. Un jeune spécimen offre une large bande transversale d'un blanc sale, qui s'étend de l'extrémité antérieure des pariétales jusqu'à 3 longueurs d'écaïlle en arrière de ces boucliers.

Deux spécimens, l'un jeune, l'autre adulte, celui-ci mesurant 540<sup>mm</sup> de longueur totale, dont 35<sup>mm</sup> pour la queue.

Cette espèce se distingue facilement de *Polemon Barthii* Jan, par ses 2 postoculaires, au lieu d'une seule, et par le nombre moins élevé des gastrostèges (199 à 202, au lieu de 221 à 226).

37. *Naja melanoleuca* Hallow.

38. *Boulengerina annulata* Buchh. et Peters.

*Naja annulata* Buchh. et Peters: *Monatsb. Ak. Wiss. Berlin*, 1876, p. 419.

— Mocquard: *Bull. Soc. phil.*, 1886-87, p. 84.

— Bocage: *Herpét. d'Angola et du Congo*, p. 137 (1895).

*Aspidelaps Bocagei* Sauvage: *Bull. Soc. Zool. de France*, 1884, t. IX, p. 205, pl. VI, fig. 2, 2 a-b.

*Naja melanoleuca*, part., Boulenger: *Cat. Snakes*, t. III, p. 376 (1896).

Cette espèce n'est représentée dans la collection de M. Haug que par un jeune spécimen; mais depuis un certain nombre d'années le Muséum en possédait trois, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler (*loc. cit.*). Toutefois, elle ne doit pas être rapportée au genre *Naja*. En effet, le corps est moins élancé, plus trapu; les écaillés du tronc, non obliques (1), sont plus courtes que chez les *Najas* et beaucoup

(1) C'est par suite d'une légère torsion de la partie antérieure du tronc sur son axe longitudinal que les écaillés ont pu paraître obliques à M. Sauvage (*loc. cit.*).

moins imbriquées; le cou n'est pas dilatable; les crochets venimeux sont suivis, après un intervalle libre, de trois crochets pleins assez forts, et l'extrémité antérieure des palatins atteint le même niveau transversal que celle des maxillaires. Cette espèce appartient donc, non au genre *Naja*, mais au genre *Boulengerina* Dollo (1), très voisin de *Elapsoidea* Bocage (*Elapechis* Boulenger).

On observe, chez notre spécimen, 7 labiales supérieures, la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> touchant l'œil, et la 6<sup>e</sup>, la plus haute, se dirigeant obliquement en haut et en avant pour se mettre en contact avec le bord postérieur de la postoculaire inférieure; temporales 1 + 2, disposées comme chez *Boulengerina Stormsi* Dollo (2); 23 séries d'écaillés lisses (le même nombre chez tous nos spécimens de *B. annulata*); 219 gastrostèges, une anale simple et 72 urostèges doubles. Chez nos quatre spécimens, l'internasale est largement en contact avec la préoculaire et le système de coloration est identique.

Le tronc est cylindrique, ou visiblement comprimé; le ventre est arrondi.

Tous proviennent du Congo français, de même que le type spécifique décrit par Bucchholz et Peters.

Cette espèce atteint une assez grande taille, comme le montrent les dimensions du spécimen recueilli par la mission Brazza, dont la longueur, de l'extrémité du museau à l'anus, est de 1<sup>m</sup>42, avec un diamètre vertical de 32 à 33<sup>mm</sup> (3).

(1) *Bull. du Musée Royal d'Hist. nat. de Belgique*, t. IV, 1886, p. 159. — V. aussi Boulenger: *Proc. zool. Soc. of London*, 1895, p. 866.

(2) Dollo, *loc. cit.*, p. 160, fig. et Boulenger, *loc. cit.*, pl. XLVIII.

(3) Une autre espèce du même genre et que je considère comme nouvelle a été envoyée de Bangui (Congo français), au Muséum par M. Dybowski; en voici la description:

*Boulengerina Dybowskii*, n. sp.

Le museau est large et arrondi; le corps paraît un peu comprimé, mais moins nettement que chez *B. annulata*. Les écaillés du tronc, même dans sa région antérieure, ne présentent aucune obliquité.

Rostrale en demi-cercle, près de deux fois plus large que haute, juste visible d'en haut; internasales un peu plus courtes et un peu plus larges que les préfrontales, un peu concaves en dehors, en contact avec la préoculaire par une étroite troncature de son angle postéro-externe; frontale petite, un peu plus longue que large, sensiblement plus courte que sa distance de la rostrale, un peu plus large que la sus-oculaire, deux fois plus courte que les pariétales; narine ouverte entre deux nasales, dont l'antérieure a une longueur double de la postérieure; pas de frénale; œil petit, avec un diamètre sensiblement égal aux 2/3 de sa distance au bord labial, égal à la longueur de la préoculaire; deux postoculaires, l'inférieure plus petite que la supérieure; temporales 2 + 3; six supéro-labiales, la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup>

39. *Atractaspis Boulengeri*, n. sp.

J'ai le plaisir de dédier cette espèce à mon savant collègue du British Museum, M. Boulenger.

Museau large et arrondi ; rostrale 2 fois plus large que haute, non renversée sur le museau ; suture entre les internasales très légèrement plus courte que celle entre les préfrontales ; frontale grande, un peu plus longue que large, hexagonale, terminée en avant par un angle très obtus, en arrière par un angle aigu, beaucoup plus longue que sa distance de l'extrémité du museau, un peu plus courte que les pariétales ; une préoculaire et une postoculaire, celle-ci légèrement plus grande que l'autre ; une très grande temporale, intercalée entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> supéro-labiale, la postoculaire et la pariétale ; 5 supéro-labiales (4 d'un côté par anomalie), la première très petite, la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> (ou la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup>) touchant à l'œil, la 4<sup>e</sup> (la 3<sup>e</sup> lorsqu'il n'y en a que 4) étant la plus haute ; mentonnière en contact avec les sous-maxillaires anté-

en contact avec l'œil, la 3<sup>e</sup> la plus haute, les deux dernières les plus longues, la 5<sup>e</sup> un peu plus longue que la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> réunies, la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> touchant à la postoculaire inférieure ; mentonnière petite ; sous-maxillaires antérieures larges, en contact avec quatre inféro-labiales, les postérieures beaucoup plus étroites et plus courtes, séparées par deux écailles allongées. Écailles du tronc lisses, sans fossette apicale, losangiques dans sa partie antérieure, plus courtes et presque carrées en arrière, disposées en 23 séries longitudinales ; 493 gastrostèges ; anale entière ; 69 urostèges doubles.

Brun en dessus, devenant plus sombre d'avant en arrière, presque noir à l'extrémité de la queue ; face ventrale blanc sale : les urostèges bordées de brun en arrière, ainsi que sur leur ligne de suture médiane. Trois bandes transversales noires se voient, l'antérieure sur la nuque, les deux autres plus larges sur le cou, celles-ci formant des anneaux complets, mais plus pâles sur la face ventrale ; ces dernières sont suivies par une série d'autres bandes dorsales brunes groupées deux à deux, chaque groupe étant séparé du suivant par un intervalle de 3 à 4 centimètres ; ces bandes s'effacent peu à peu, et au-delà de la sixième il n'en reste que des traces, que l'on peut suivre jusque sur la partie postérieure du tronc.

Le spécimen que nous venons de décrire est un mâle qui mesure 1<sup>m</sup>31 de longueur totale, dont 0<sup>m</sup>27 pour la queue, avec un diamètre de 31<sup>mm</sup>.

Il est assez remarquable que cette espèce présente le même nombre de gastrostèges et presque le même nombre d'urostèges que *B. Stormsi* ; mais les différences dans la forme de la rostrale, la grandeur de l'œil, le nombre des supéro-labiales, des temporales et des séries longitudinales d'écailles du tronc feront facilement distinguer les deux espèces.

La disposition relative des temporales et des supéro-labiales chez *B. Stormsi* (ou *B. annulata*) et *B. Dybowskii* est la même que celle de ces plaques chez *Naja haje* (ou *N. melanoleuca*) et *N. nigricollis* : la seule différence que l'on observe est que les temporales ont pour formule 2 + 3 chez *B. Dybowskii* et généralement 2 + 4 chez *Naja nigricollis*.

rieures, qui touchent elles-mêmes aux 3 premières labiales inférieures et sont beaucoup plus grandes que les postérieures ; 3<sup>e</sup> labiale inférieure très grande. Les écailles du tronc sont disposées suivant 21 séries longitudinales. On compte 195 gastrostèges et 24 urostèges toutes simples ; l'anale est entière.

La coloration est un brun ardoisé uniforme, plus foncé en dessus, plus clair sous le ventre.

Un seul spécimen, d'une longueur totale de 202<sup>mm</sup>, dont 16 pour la queue.

Chez *A. dahomeyensis* Bocage, la mentonnière est aussi en contact avec les sous-maxillaires de la première paire ; mais dans cette espèce, le museau est saillant et cunéiforme, le nombre des séries d'écailles est de 31, celui des urostèges de 240, et les urostèges sont en partie entières et en partie divisées.

40. *Vipera nasicornis* Shaw.

41. *Atheris squamiger* Hallow.

#### BATRACIENS

##### 1. *Arthroleptis gabonensis* n. sp.

Museau court, égal en longueur au diamètre longitudinal de l'œil ; canthus rostralis arrondi ; narine 2 fois plus éloignée de l'œil que de l'extrémité du museau : région frénale haute et un peu concave ; espace interorbitaire plat, plus étroit que la paupière supérieure ; tympan distinct, petit, presque la moitié du diamètre horizontal de l'œil, surmonté d'un repli oblique aboutissant à l'épaule ; langue cordiforme, allongée, portant à l'union de son tiers antérieur avec les 2/3 postérieurs une grosse papille conique saillante. Doigts complètement libres, le premier un peu plus court que le second, le 3<sup>e</sup> une fois et demie aussi long que ce dernier ; orteils palmés à la base seulement ; tubercules sous-articulaires bien développés, saillants ; les doigts et les orteils terminés par un petit disque ; 3 tubercules métatarsiens : un interne allongé, un externe petit et arrondi, le 3<sup>e</sup> près du bord interne du tarse en arrière du premier. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tibio-tarsienne atteint le bord antérieur de l'œil.

La face supérieure du corps, même la paupière supérieure, est couverte de verrues coniques, quelques-unes en forme de bourrelet à la partie supérieure des flancs, séparées par des granulations ; 2 replis glandulaires larges et saillants naissent, un de chaque

côté, un peu en arrière de l'œil, se dirigent en arrière et en dedans, puis en dehors, pour se terminer sur les parties latérales du dos, au niveau de l'origine des membres antérieurs. La face inférieure est lisse.

Brun fuligineux uniforme en dessus, avec des traces de barres noires sur les membres postérieurs; face inférieure gris sale, tachetée de noir sous la gorge et la poitrine. Chaque lèvre porte 3 grandes taches brunes, bien distinctes sur la lèvre inférieure, mais à peine visibles sur la supérieure, où elles sont noyées dans la teinte fondamentale.

Un seul spécimen, mesurant 28<sup>mm</sup> de l'extrémité du museau à l'anus.

Cette espèce a de grandes affinités avec *Arthroleptis calcaratus* Peters (1); cependant, elle s'en distingue nettement par sa papille linguale, par son tympan distinct, par les saillies verruqueuses et les replis glandulaires qu'on observe sur sa face dorsale, ainsi que l'absence de saillie spiniforme sur l'extrémité postérieure de la paupière supérieure.

## 2. *Rappia tuberculata* n. sp.

Museau déprimé, subtriangulaire, court, égal en longueur au diamètre horizontal de l'œil; tympan caché; espace interorbitaire près de 2 fois aussi large que la paupière supérieure. Doigts aux 2/3 palmés, les orteils presque complètement; leurs disques terminaux bien développés. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tibio-tarsienne atteint l'œil.

Face dorsale finement chagrinée, avec de petits tubercules verruqueux arrondis, disséminés, bien développés surtout sur la moitié antérieure de la face latérale du tronc; face ventrale granuleuse.

En dessus, brun roussâtre clair, passant au gris lavé de rose sous le ventre; l'aîne, les faces interne et externe de la cuisse, ainsi que la face interne de la jambe (c'est-à-dire toutes les faces en contact lorsque le membre postérieur est replié sur lui-même) sont couleur de chair. Une raie brune part de l'œil et se continue jusqu'à l'extrémité du museau en suivant le canthus rostralis; une large barre de même teinte et formant un angle dont le sommet est tourné en arrière, se voit entre les yeux. Une autre raie plus ou moins nette, naît du bord postéro-inférieur de l'œil et se dirige obliquement en arrière de la commissure buccale. On

(1) *Hemimantis calcaratus* Peters : *Monatsb. Ak. Wiss. Berlin*, 1863, p. 452.  
*Arthroleptis calcaratus*, Peters : *ibid.*, 1875, p. 210.

distingue aussi deux courtes barres transversales presque noires sur l'extrémité distale de l'avant-bras, deux autres sur le tarse, une sur l'articulation tibio-tarsienne, une sur la jambe, ainsi qu'une tache de même teinte sur l'extrémité du coccyx. Enfin, une raie brune partant de l'œil se dirige d'abord en arrière, puis transversalement en dedans, se recourbe en dehors et descend jusqu'à la région moyenne du flanc; elle se dirige ensuite en arrière, comme à son origine, et décrit de nouveau un trajet analogue au précédent pour se terminer à l'aîne.

Sous la gorge, qu'il recouvre, et constituant sans doute comme chez les autres espèces du genre un caractère sexuel propre au mâle, est un large disque adhésif saillant en arrière, où il est bordé par un repli du sac vocal, qui s'invagine, en se plissant, de chaque côté d'un large raphé médian.

Un seul spécimen, mesurant 30<sup>mm</sup> de l'extrémité du museau à l'anus.

Cette espèce semble bien voisine de *Rappia salinæ* Bianconi (1), dont elle ne diffère guère que par ses tubercules dorsaux, ses disques digitaux plus développés, l'invagination du sac vocal et sa coloration.

### 3. *Rappia concolor* Hallowell.

*Ixalus concolor* Hallow. : *Proc. Acad. of Nat. Sc. of Philadelphia*, 1844, p. 60.

*Rappia concolor* Boulenger : *Cat. Batr. Sal.*, p. 124 (1882).

— — Bocage : *Herpét. d'Angola et du Congo*, p. 173 (1895).

Cette espèce est représentée par trois spécimens, un mâle et deux femelles.

Ainsi que l'a déjà remarqué M. Barboza du Bocage, le mâle est pourvu d'un disque gulaire adhésif, mais il possède en outre un sac vocal, qui prolonge le disque en arrière et se plisse sur les côtés, sans cependant s'invaginer comme dans l'espèce précédente.

Je signalerai aussi, chez nos spécimens, une étroite bande grisâtre, à peine perceptible, qui s'étend de l'œil à la racine du membre postérieur.

### 4. *Megalixalus leptosomus* Peters.

*Hyperolius leptosomus* Peters : *Monatsb. Ak. Wiss. Berlin*, 1877, p. 619, fig. 5.

*Megalixalus leptosomus* Boulenger : *Cat. Batr. Sal.*, p. 129 (1882).

(1) *Specimina zoologica Mosambicana*, in : *Mem. d. Acad. Sc. di Bologna*, t. 1, p. 194, pl. VIII, fig. 2 (1848).

Un seul individu, qui diffère du type spécifique en ce que les deux bandes blanc d'argent latéro-dorsales existent seules, la bande médiane faisant défaut. On voit aussi sur la face supérieure de la jambe une bande longitudinale de même teinte, qui rappelle celle que présente *Megaliralis Fornasinii* Bianconi (*Spec. zool. Mos.*, pl. VIII, fig. 1).

5. *Hylambates Aubryi* A. Dum.

Un seul spécimen, de taille médiocre, qui présente cette particularité, que le groupe de dents vomériennes d'un côté fait défaut. Brun uniforme en dessus. Face inférieure tout entière granuleuse.

6. *Uræotyphlus Seraphini* A. Dum.

*Cæcilia Seraphini* A. Dum. : *Arch. du Muséum*, t. X, 1859, p. 222.

*Uræotyphlus africanus* Boulgr. : *Cat. Batr. Grad. and Apoda*, p. 92, pl. V, fig. 1 (1882).

*Uræotyphlus Seraphini* Boulgr. : *Ann. and Mag. Nat. Hist.* (6), t. XV, 1895, p. 328, et *Proc. Zool. Soc. of London*, 1895, p. 408.

Un seul exemplaire de taille moyenne.

---

RECTIFICATIONS

Au moment de livrer ce travail à l'impression, je reçois de M. Boulenger, sur des Reptiles de l'Etat indépendant du Congo, une note qui se termine (*Ann. Mag. Nat. Hist.*, 6<sup>e</sup> sér., t. XIX, 1897, p. 281) par une rectification relative à trois espèces que j'ai décrites à tort comme nouvelles (*C. R. des séances du 3<sup>e</sup> Congr. internat. de Zool. tenu à Leyde*, p. 231, 1896). Cette rectification est sans objet, la méprise signalée par M. Boulenger ayant déjà été relevée (*C. R. Soc. philom.*, n° 49, p. 44, 1896).

Puisqu'il s'agit ici de rectifications, on voudra bien m'en permettre une autre, encore qu'elle ne concerne pas une espèce d'Afrique, mais d'Asie (Penang). Je veux parler de l'espèce qu'a récemment décrite et figurée M. Boulenger (*Proc. Zool. Soc. of London*, 1896, p. 767, pl. 36) sous le nom de *Mimetozone Floweri*, et qui n'est autre que *Hemidactylus craspedotus* Mocq. (*Recherches sur la faune herpét. de Bornéo*, in *Nouv. Arch. du Museum*, 3<sup>e</sup> ser., t. II, 1890, p. 126, pl. VII, fig. 2). Si les figures qui représentent l'animal entier paraissent si dissemblables dans les deux planches indiquées, cela tient à ce que, dans la dernière, le repli latéral du tronc descend normalement le long du flanc et ne se distingue pas, tandis que dans la première il a été étalé.

---